

3.7

Autres décisions

3.7 AUTRES DÉCISIONS

3.7.1 Dispenses

Dispense de résider Québec

- Bezoza, Ron
Goldman, Sachs & Co.
- Brownlie, Heather
Goldman, Sachs & Co.

Ces personnes sont dispensées de résider au Québec.

Le bénéfice de cette dispense est assorti de la condition suivante :

- le représentant est également inscrit à titre de représentant d'un conseiller en valeurs inscrit auprès de l'Autorité des marchés financiers et de l'Autorité en valeurs mobilières des États-Unis;
- le représentant n'exerce l'activité de conseiller en valeurs qu'auprès des personnes visées à l'article 30 de l'instruction générale n° Q-9.

Dérogation à l'article 48 de l'Instruction générale n° Q-9

- Brownlie, Heather
Goldman, Sachs & Co.

Une dérogation a été accordée ces représentants leur permettant de déroger aux dispositions de l'article 48 de l'Instruction générale n° Q-9.

Dispense relative à la préparation professionnelle

- Lyonnais, Martin
Globevest Capital inc.

Cette personne est dispensée de l'application de l'article 48 de l'Instruction générale n° Q-9 concernant la préparation professionnelle.

Le bénéfice de cette dispense est assorti des restrictions ou conditions suivantes :

- le représentant limite l'exercice de ses activités au démarchage;
- le représentant souscrit auprès de l'Autorité des marchés financiers l'engagement d'informer par écrit le directeur de tout changement dans les informations soumises lors de la demande de dispense.

Régime du passeport

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour à l'étape 3 - Date de décision, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées à l'étape 4 – Compétences, cocher le choix « aucune » à l'étape 5 – Législation, cocher le choix « aucune » à l'étape 6 – Cours, cocher le choix « valeurs mobilières » à l'étape 7 – Tribunaux administratifs et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

3.7.2 Exercice d'une autre activité

Autorisation d'offrir des services de conseil en matière de titres dérivés

- Bezoza, Ron
Goldman Sachs & Co.

Une autorisation a été accordée au représentant afin d'offrir des services de conseil en matière de titres dérivés pour le compte de Goldman Sachs & Co.

3.7.3 Approbation d'un projet d'entente de partage de commissions, approbation d'une prise de position importante, emprunt ou remboursement autorisés

Canada-Israel valeurs mobilières Itée

Approbation du renforcement de la position importante de 20 % à 25 % dans le capital-actions de Canada-Israel Valeurs Mobilières Itée, courtier en valeurs d'exercice restreint par Eric Slavens.

Approbation du renforcement de la position importante de 20 % à 25 % dans le capital-actions de Canada-Israel Valeurs Mobilières Itée, courtier en valeurs d'exercice restreint par Florence Frederick Meyer.

Approbation du renforcement de la position importante de 20 % à 25 % dans le capital-actions de Canada-Israel Valeurs Mobilières Itée, courtier en valeurs d'exercice restreint par George Cohon.

Approbation de la prise de position importante de 25 % du capital-actions de Canada-Israel Valeurs Mobilières Itée, courtier en valeurs d'exercice restreint par George Grossman.

Emprunts et/ou remboursements autorisés par l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières (ACCOVAM)

Renaissance Capital Inc.

Approbation de la réduction d'un emprunt de 500 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de 678741 B.C. Ltd. en faveur de Renaissance Capital Inc. courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel 678741 B.C. Ltd. renonce à concourir est de 500 000 \$.

Credential Securities Inc.

Approbation d'un emprunt de 3 000 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Credential Financial Inc. en faveur de Credential Securities Inc. courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Credential Financial Inc. renonce à concourir est de 3 000 000 \$.

Thomas Weisel Partners Canada Inc.

Approbation de la réduction d'un emprunt de 500 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Westwind Capital Corporation en faveur de Thomas Weisel Partners Canada Inc. courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Westwind Capital Corporation renonce à concourir est de 16 500 000 \$.

3.7.4 Autres

Aucune information.